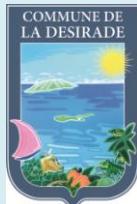


DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



LES RISQUES MAJEURS A LA DESIRADE



Le Risque Cyclonique



Le Risque de Mouvement de Terrain



Le Risque Inondation



Le Risque de Tsunami

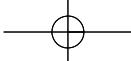


Le Risque Sismique



Le Risque de transport de Matières Dangereuses

MESURES DE PREVENTION ET DE SECOURS



Le risque cyclonique



LES BONS RÉFLEXES

A FAIRE



Ecouter la radio.



Fermer portes et fenêtres.

A NE PAS FAIRE



Ne pas monter sur un toit.



Ne pas prendre la voiture

Ne pas marcher sous les fils électriques.

QUE DOIT-ON FAIRE ?

Dès le mois de juin (début de la saison cyclonique) :

- Constituer et stocker une réserve alimentaire, une réserve d'eau minérale (60 litres) et d'eau de javel
- Constituer une trousse de premiers secours
- Consulter en Mairie la liste des abris sûrs en cas d'évacuation

Etre vigilant (danger possible à plus de 36 heures) et en Pré-alerte (moins de 36 heures)

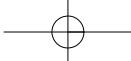
Tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, journaux, TV)

Alerte (6 à 8 heures avant le passage du phénomène)

- Arrêtez vos activités professionnelles et rejoignez vos logements ou les abris sûrs désignés par la Mairie

Après le passage :

- Ne pas gêner les secours
- Se tenir informé sur la potabilité de l'eau du robinet (infos en Mairie)



Le risque inondation



LES BONS RÉFLEXES

A FAIRE



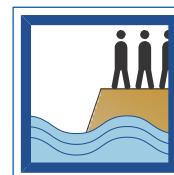
Fermer les portes,
fenêtres, soupiraux
et aérations.



Fermer le gaz
et l'électricité.



Monter à pied
aux étages.



Gagner les hauteurs.



Ecouter la radio.

A NE PAS FAIRE



Ne pas aller chercher
vos enfants à l'école
pour ne pas les exposer.



Ne pas téléphoner,
libérer les lignes pour
les secours.

QUE DOIT-ON FAIRE ?

En situation normale (hors menace) :

- Consulter le PPR, ne pas construire d'habitation dans les zones où l'aléa est élevé
- Se préparer à une évacuation rapide

Dès la menace d'inondation connue :

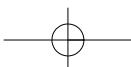
- Fermer portes et fenêtres ; couper gaz et électricité
- En cas de crue torrentielle imminente, quitter rapidement la zone dangereuse et rejoindre un point haut

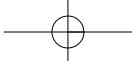
Pendant l'inondation :

- Se tenir informé de l'évolution de la situation

Après l'inondation :

- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche
- S'assurer que l'eau du robinet est potable





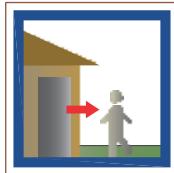
Le risque mouvement de terrain



LES BONS RÉFLEXES

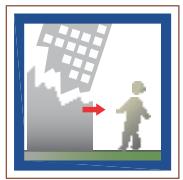
En cas d'effondrement

A l'intérieur



Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments, ne pas y retourner et ne pas prendre l'ascenseur.

A l'extérieur



S'éloigner de la zone dangereuse et rejoindre le lieu de regroupement.

En cas déboulement ou de chutes de pierres

PENDANT



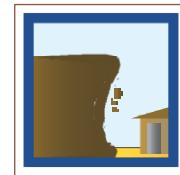
A l'intérieur

S'abriter sous un meuble solide. S'éloigner des fenêtres.

PENDANT



Fermer le gaz et l'électricité.

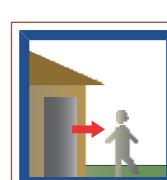


S'éloigner de la zone dangereuse et rejoindre le lieu de regroupement.

A l'extérieur



Rentrer rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche.



Evacuer les bâtiments et ne pas y retourner. Ne pas prendre l'ascenseur.

QUE DOIT-ON FAIRE ?

Avant :

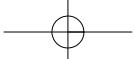
- Ne jamais construire sans permis
- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde

Pendant :

- Fuir latéralement
- Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches

Après :

- Informer les autorités
- Se mettre à disposition des secours
- Respecter les consignes de sécurité données par les autorités



Le risque sismique



LES BONS RÉFLEXES

PENDANT



S'abriter sous un meuble solide.

APRÈS



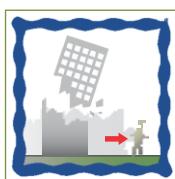
Fermer le gaz et l'électricité.



Ecouter la radio



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer.



Rentrer rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche.



Evacuer les bâtiments et ne pas prendre l'ascenseur.



S'éloigner de la zone côtière.



Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours.

QUE DOIT-ON FAIRE ?

Avant :

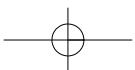
- Consulter le Plan de Prévention des Risques et privilégier les constructions parasismiques

Pendant :

- **A l'intérieur :** à l'étage se mettre à l'abri près d'un mur, une colonne porteuse ou sous un meuble solide. Et si vous êtes au rez-de-chaussée évacuez les lieux, dirigez-vous vers un endroit dégagé
- **A l'extérieur :** s'éloigner de ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, poteaux et fils électriques), dirigez-vous vers un endroit dégagé
- **En voiture :** s'arrêter à distance des constructions, de fils électriques et ne pas descendre avant la fin de la secousse

Après la première secousse :

- Couper l'eau, le gaz et l'électricité : ne pas allumer de flamme et ne pas fumer
- Emporter les papiers personnels, les médicaments indispensables et écouter la radio
- S'éloigner de la zone côtière



Le risque tsunami



LES BONS RÉFLEXES

A FAIRE



S'éloigner de la zone côtière



Gagner les hauteurs



Monter aux étages



Ecouter la radio

A NE PAS FAIRE



Ne pas prendre votre voiture



Ne pas téléphoner
Libérer les lignes pour les secours

QUE DOIT-ON FAIRE ?

Avant :

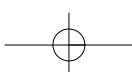
- s'informer sur le risque.
- Construirez selon des normes permettant de résister aux tsunamis.
- repérer un endroit où l'on pourra se mettre à l'abri

Pendant :

- Rester à l'écoute de toutes les consignes données par les autorités compétentes.
- S'éloigner le plus loin possible des côtes ou atteindre un promontoire de quelques mètres à quelques dizaines de mètres pour être épargné
- Si l'on est surpris par un tsunami, grimper sur le toit d'une habitation ou la cime d'un arbre solide; en dernier recours, s'accrocher à un objet flottant que le tsunami charrie.

Après :

- Rester hors de la zone dangereuse tant qu'un avis de retour à une situation normale n'a pas été émis par les autorités.
- Si l'on est en mer, rester à l'écoute des autorités pour s'assurer que les conditions d'un retour au port sont favorables.
- Ne pas bouger les personnes blessées sérieusement mais les signaler aux services de secours

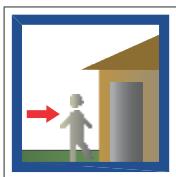


Le risque transport de matières dangereuses

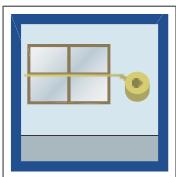


LES BONS RÉFLEXES

A FAIRE



Rentrer rapidement dans le bâtiment le plus proche.



Fermer et calfeutrer portes, fenêtres et ventilations.



Ecouter la radio
Respecter les consignes des autorités.



Respecter les consignes des autorités.

A NE PAS FAIRE



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer.



Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours.



Ne pas fumer, pas de flammes, ni d'étincelles.

QUE DOIT-ON FAIRE ?

Avant :

- Disposer d'un poste radio à piles
- Se procurer le matériel nécessaire au confinement (ruban adhésif,...)

Pendant :

- En attendant l'arrivée des secours : donnez l'alerte en précisant le lieu exact, la nature du moyen de transport, le nombre de victimes, la nature du sinistre (feu, fuite, explosion) et le code danger figurant sur le véhicule

Evitez le sur accident :

58	N° d'identification du danger
2014	N° d'identification de la matière

- Etablir un 1^{er} périmètre de sécurité, éloigner les curieux, signaler le danger.

D'une manière générale :

- Restez à l'écoute des radios et attendez les consignes et les informations des autorités



PRINCIPAUX CENTRES D'HÉBERGEMENT À DESTINATION DES SINISTRÉS

LE GROUPE SCOLAIRE LOUIS-ADRIEN THIONVILLE	L'ECOLE MATERNELLE DE BAIE-MAHAULT
M. SAINT-AURET Irénée - Tél : 0590 20 00 33	M. LOCQUET Maurice – Tel: 0690 61 57 73
M. EVUORT Nicolas - Tél :	
Mme EVUORT Siméonie (responsable des clés) Tél : 0590 20 01 54	Mme CONTARET Marie-Claudie (responsable des clés) Tel : 0690 67 68 12
Chacun de ces centres devra être scrupuleusement inspecté et sécurisé par les services compétents. Il est indispensable que ces centres d'hébergement soient dotés d'une réserve d'eau potable.	

LISTE DES BATIMENTS ET MAISONS QUI REPRÉSENTENT UN DANGER POUR LA POPULATION

La Commission de Sécurité signale que les maisons du quartier du **Souffleur**, bien que construites pour résister aux ouragans ne peuvent être retenues comme des abris sûrs. En effet, cette zone est exposée aux avalanches rocheuses. Ce risque est aggravé par les pluies diluviales accompagnant les cyclones.

D'une manière générale, dans le **Bourg**, toutes les maisons en **bordure de mer et au sud** de la route départementale n°207 sont à éviter

ÉQUIPEMENTS MINIMUM À CONSERVER À DOMICILE



QUELQUES NUMÉROS UTILES

Mairie (standard)	0590 20 01 76
Pompiers	18 ou 0590 20 03 50
Gendarmerie	17 ou 0590 22 47 60
Samu	15
Météo France	0892 68 08 08
Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (Préfecture)	0590 99 39 00
Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Guadeloupe (OVSG)	0590 99 11 33

**Vous pouvez consulter le Dossier d'Information Communal
sur les Risques Majeurs (DICRIM) dans votre mairie.**

